

L'actualité nationale de notre profession semble se résumer à "on change pour ne rien modifier au ministère". La vie locale a été heureusement plus riche et porteuse d'améliorations, ce qui n'est pas rien par les temps qui courent.

CAPD "recours" du Rhône

Le SNE a siégé. Durant l'année scolaire 2022-2023 il y a eu 1069 rendez-vous de carrière, 64 recours gracieux ont été intentés, 19 ont reçu une réponse favorable. 25 collègues ont saisi la CAPD. L'IA-DASEN a fait droit à 8 recours. Il a expliqué que **les avis "excellent" sont contingentés** et qu'avec moins de 10 "excellent", cette mention ne peut pas être obtenue. Le changement d'appréciation a eu lieu lorsqu'il y avait moins de 2 items d'écart avec l'avis final. Au total, **27 recours ont été acceptés sur 64**.

Nous vous encourageons donc, si vous êtes concernés, à tenter un recours dans le mois suivant votre notification si vous estimez votre appréciation injustifiée. Même si les démarches vous semblent peu claires. **Le SNE sera à vos côtés pour vous aider et faire valoir vos droits.**

Le SNE a ensuite demandé **le maintien pour un an des quotités de décharge des directeurs qui doivent baisser suite aux mesures de carte scolaire**. L'administration valide le principe pour les mesures de carte prises en juin.

Suite à une demande du SNE, le DASEN a confirmé, que **les équipes en évaluation d'école peuvent de déduire 9h des 18h de formation continue**.

Le SNE a aussi obtenu confirmation que **les 6h à déduire pour les évaluations nationales sont à déduire des heures d'APC**.

Enfin, **la première phase du mouvement intra départemental dans le Rhône se déroulera du 27 mars (12h) au 12 avril (12h)** pour une publication des résultats mi-mai.

Réunion d'informations syndicales

Le SNE vous convie à une réunion d'informations syndicales en visio **le 7/03 à partir de 18h00**. Enseignant ou AESH, membre du SNE ou pas, vous pouvez demander votre lien de connexion en nous envoyant par mail vos noms, prénoms et école d'exercice **[en cliquant sur ce lien](#)**. Nous aurons plaisir à échanger avec vous.

La constance de l'obligation de surveillance des élèves

Certains collègues ne réalisent pas à quel point leur comportement peut s'éloigner de nos obligations d'enseignant. On peut aboutir à des cas extrêmes qui nous rappellent toute l'importance de la surveillance que nous avons à exercer en permanence sur nos élèves.

La cour administrative d'appel de Nancy a confirmé, dans un cadre dramatique puisqu'un élève est mort, que **l'usage d'un téléphone portable à des fins privées pendant une séance de piscine est constitutif d'une faute détachable du service** et que, dans un tel cas, **l'enseignant supporte seul les responsabilités civiles et pénales de ses actes**.

Les temps sont à l'épreuve de force. L'agitation gagne bien des secteurs d'activité. Le monde enseignant aussi. Le mot grève est sur bien des bouches. Pour quel résultat ?

Parlons un peu...

Notre école traverse une crise évidente. Le manque d'attractivité du métier est tel que même les médias le relaient. Les problèmes liés à l'école inclusive sont d'une telle ampleur qu'ils sont examinés jusqu'à l'Assemblée nationale, où le SNE a été auditionné à ce sujet. Rémunération, mouvement, déroulement de carrière, agressions, menaces, formation... la liste des sujets qui pèsent sur les enseignants ressemble à une liste interminable. Comment arriver à rectifier cette situation?

Au SNE, nous croyons que le dialogue est le moyen le plus efficace pour être entendu.

C'est bien **par le dialogue que l'accès à la hors classe a été élargi dans le premier degré** jusqu'à rattraper la situation du second. C'est par lui que sont arrivés **le doublement de l'ISAE, la revalorisation du début de la carrière, la prime informatique, le mouvement POP, le début de prise en charge de la complémentaire santé, le retour aux 4 jours, les heures de pacte payées au même niveau entre certifié et PE...** Pas de quoi sabrer le champagne, certes, mais des avancées concrètes tout de même.

Ce ne sont pas les adeptes de la chaise vide qui ont négocié la répartition de la ventilation des millions consacrés à la revalorisation des enseignants ces dernières années. **Le SNE s'est attaché à participer à l'intégralité des travaux auxquels il était convié.** Il a transmis avis et propositions lorsqu'il n'était pas invité. C'est ainsi que nous avons vu les lignes commencer à bouger ces dernières années. C'est ainsi que nous espérons continuer à améliorer la situation, grâce à votre soutien par vos adhésions et par vos votes lors des élections professionnelles.